

DECISION DU PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

N° 22-271

Service : Direction de la Cohésion Sociale

Objet : Intervention en éveil musical de Madame Cécile BENOIT de Mon atelier chansons (122 A rue des Borjons 01570 Manziat) pour les enfants de l'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant « A P'tits Pas » à Montrevel-en-Bresse (01340).

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-10 ;

Vu le Code de la Famille et de l'Action Sociale et notamment les articles L.214-1 et suivants et D.214-1 et suivants ;

Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.2324-1 et suivants et R.2324-1 et suivants ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°DC-2020-054 en date du 27 juillet 2020 donnant délégation d'attributions au Président, à charge pour celui-ci de rendre compte au Conseil des attributions exercées par délégation ;

VU l'arrêté n° 20-12 du 31 juillet 2020 portant délégation de fonction et de signature du Président à la 7^{ème} Vice-Présidente, Madame Virginie GRIGNOLA-BERNARD dans le domaine de l'Action Sociale et de la Petite Enfance, aux fins de prendre toute décision afférente à sa délégation et notamment prendre toute décision, lorsque les crédits sont inscrits au budget, concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement, l'abandon ou la réduction de pénalités et le cas échéant, la résiliation de tout marché ou tout accord-cadre, ainsi que toute décision de même type concernant leurs avenants et leurs décomptes définitifs, et ce dans les conditions fixées par le Conseil pour la délégation d'attribution au Président ;

CONSIDERANT que les structures petite enfance veillent à la santé, à la sécurité à l'épanouissement et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement ; que ces structures sont des lieux d'éveil et de prévention qui concourent à l'intégration sociale, conformément à la réglementation ;

CONSIDERANT que les découvertes multi-sensorielles participent au bon développement de l'enfant, à son éveil et à son épanouissement ;

CONSIDERANT qu'il convient de conclure un partenariat entre la Communauté d'Agglomération et Madame Cécile BENOIT (Mon atelier chansons 01570 MANZIAT) pour l'organisation de 4 séances d'éveil musical ;

DECIDE

DE CONCLURE un partenariat avec Madame Cécile BENOIT (Mon atelier chansons – 01570 MANZIAT) afin de mettre en place 4 séances d'éveil musical pour les enfants de l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant « A P'tits Pas » de Montrevel-en-Bresse.

Les modalités sont les suivantes :

- Les quatre séances se dérouleront à l'Etablissement du Jeune Enfant « A P'tits Pas » de Montrevel en Bresse les 26 janvier, 3 mars, 23 mars et 16 juin 2023 de 9h30 à 11h30 ;
- Les séances s'adressent aux enfants, pour un coût total net de 660 € (frais kilométriques inclus) ;
- La séance sera assurée par Madame Cécile BENOIT (Mon atelier chansons, 122 A rue des Borjons, 01570 Manziat).

Monsieur le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Bourg-en-Bresse, le 5 décembre 2022.



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente

Virginie GRIGNOLA-BERNARD

Déléguée à l'Action sociale et la Petite Enfance

« *Mon atelier chansons* »

N° Siret – 840 126 874 00014

Cécile BENOIT

Musicienne Intervenante

Spécialisée petite enfance et situation de handicap

122 A rue des borjons - 01570 MANZIAT

Tel 06 62 98 90 09 - Mail : cecilebenoit26@gmail.com

Le 5 novembre 2022

DEVIS n°112022

À

Multi Accueil « A p'tits pas »

Pôle Territorial Montrevel

01340 Montrevel en Bresse

Description

Atelier musical 1h30 - 2 séances de 45 minutes

+ 15 min d'installation

+ 15 min de rangement et échanges avec le personnel

Période

Le 26 janvier 2023

Le 3 mars 2023

Le 23 mars 2023

Le 16 juin 2023

Forfait 1 séance 135 € + 30 € FRAIS KM = 165 €

TOTAL 4 SEANCES

660 €

TVA non applicable, art 293B du CGI

IBAN FR76 1213 5003 0004 7646 2666 001

BIC/SWIFT CEPAFRPP213



Pour accepter ce devis, dater, signer ici avec la mention « bon pour accord »